

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Lambaréné : la collision entre deux taxis fait deux morts et 8 blessés

Paterne N'DOUNDA  
Lambaréné/Gabon

DEUX véhicules à usage de taxi sont entrés en collision, samedi 22 juillet 2023, à Atongowanga, un quartier du 1er arrondissement de Lambaréné. Le choc, particulièrement violent, a fait deux morts : l'étudiant gabonais Ikiss Tonah et une Béninoise identifiée comme Solange Noukpevi.

Les faits ont eu lieu entre la zone dite Matériaux et l'hôpital Albert Schweitzer, vers 19 heures. Le taxi immatriculé CY-975-AA au volant duquel se trouve Steve Moueyi alias Jessy et 4 passagers roule dans le sens Matériaux-Schweitzer. Tandis qu'un autre transporteur immatriculé PC-175-AA à bord duquel se trouvent 5 occupants dont le chauffeur se déplace dans le sens inverse. Parvenues à la hauteur de la descente d'Atongowanga, les deux voitures entrent soudainement en collision.

Tous les dix occupants ont aussitôt

été transportés à l'hôpital Albert Schweitzer. Malheureusement, Ikiss Tonah, l'étudiant de l'Université Omar Bongo Ondimba (UOB), qui est arrivé à Lambaréné pour passer un séjour avec les siens, a rendu l'âme. Idem pour Solange Noukpevi, la passagère béninoise gravement blessée.

Sur son lit d'hôpital, le taximan Steve Moueyi confie : "Je suis parti de Matériaux. J'ai marqué un arrêt à environ 200 m du lieu du drame, où j'ai pris mes derniers clients. Au moment d'amorcer la montée caractérisée par un tournant, je n'avais que mes yeux pour constater que mon homologue, après avoir dépassé un semi-remorque, a foncé tout droit sur moi. Je ne pouvais absolument rien faire, car à ma gauche se trouvait un talus." Si les témoignages concordants soutiennent un dépassement dangereux, puisqu'opéré en plein virage, les résultats du constat d'usage effectué par les Officiers de police judiciaire (OPJ) devront être plus édifiants.



Photo : Paterne N'DOUNDA

Les deux taxis au sortir de l'impact.

## Homicide involontaire imputable à la PJ : le démenti du commandement en chef des FPN

G.R.M  
Libreville/Gabon

LA police dément la rumeur sur sa présumée implication dans le décès d'un compatriote nommé Rwann Samson Apouba, âgé de 17 ans, dans la nuit du jeudi 13 au vendredi 14 juillet courant. Dans un communiqué parvenu à notre Rédaction, le commandement en chef des Forces de police nationale (FPN) affirme que " le jeune homme est mort à la suite d'un accident de la circulation ". Depuis quelques jours, des rumeurs font état de la mort présumée d'un adolescent âgé de 17 ans au quartier Bas-de Gué-Gué, suite à un tir supposé des éléments de la Police judiciaire (PJ). Ces informations, ainsi que les déclarations véhiculées ont immédiatement conduit le commandement en chef à l'ouverture d'une enquête administrative. " A l'issue de cette enquête, il ressort que dans la nuit en question, aux environs de minuit, le jeune homme concerné conduisait un véhicule de marque Wollksvagen appartenant à ses parents, avec deux autres passagers à bord. Ils ont été victimes d'un accident de voiture au niveau du quartier cité plus haut. L'infortuné, griè-



Photo : Abel Eyegheh / L'Union

Les FPN assurent n'être impliquées en aucune manière dans la mort, mi-juillet, d'un adolescent.

vement blessé lors de l'accident, a été conduit par un chauffeur de taxi au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL), tandis que les deux autres occupants du véhicule ont pris la fuite ", assure la haute hiérarchie de la police.

Aussi, se défend-elle, " suite à l'intervention des médecins, il a été découvert, dans la cage thoracique de la victime, un objet métallique provenant apparemment du dispositif airbag du véhicule accidenté. L'examen du corps médical réalisé le 21 juillet 2023 par le médecin légiste, en présence constante des parents, a révélé que le décès avait été causé par un choc violent avec une surface dure ".

Le commandement en chef des FPN dément de ce fait toute implication de la PJ dans ce malheureux incident. Non sans mettre en garde les auteurs de telles " rumeurs infondées qui sont de nature à semer le trouble ".

" Le commandement en chef tient à rassurer les populations que les FPN continuent de se tenir à leurs côtés pour garantir leur sécurité, conformément à leurs missions régaliennes. Dans ce sens, elles les encouragent en pareille circonstance à ne s'en tenir qu'aux informations dûment communiquées par les autorités compétentes ", poursuit le communiqué signé du patron de la police, le général de division Serge Hervé Ngoma.

## Le clin d'œil de *lybek*

